

HEWLETT-PACKARD : PARTENAIRE DE LA COLONISATION ISRAËLIENNE

La multinationale américaine de l'informatique et de la technologie de l'information, Hewlett-Packard, apporte au quotidien son soutien matériel à l'occupation israélienne de la Palestine. La société fournit des matériels et services au « ministère de la Défense » et à la marine de guerre israéliens. Elle fournit également et entretient un système d'identification biométrique automatisé de contrôles des identités sur le réseau des check-points du « Mur de séparation » déclaré illégal par la Cour Pénale Internationale.

18

Le Lien N°194 Mars 2018

HP, une aide logistique indispensable à la colonisation

Tous-tes les habitant-es du territoire palestinien occupé doivent faire une demande auprès des autorités militaires israéliennes pour obtenir une carte d'identité biométrique, qui leur est exigée pour obtenir toute autorisation de voyage.

Bien que refusant la plus grande partie des autorisations demandées, les autorités israéliennes enregistrent toutes les informations recueillies dans leur base de données. Hewlett-Packard joue un rôle crucial dans le système israélien d'enregistrement de la population, en Israël et en Palestine occupée.

Ce système d'enregistrement de la population est exploité et entretenu par HP et il est clivé par origine ethnique et religion. Il est utilisé comme un outil majeur dans la discrimination systématique qu'exerce Israël entre juif-ves et Palestinien-nes, y compris à l'intérieur d'Israël.

HP fabrique en outre les nouvelles cartes d'identité biométriques pour tous les citoyen-nes et résident-es d'Israël, notamment les habitant-es palestiniens de Jérusalem-Est occupée illégalement depuis 1967.

HP exploite aussi un centre de développement dans la colonie illégale en Cisjordanie de Beitar Illit et fournit aussi des services dans les grandes colonies israéliennes de Modi'in Illit et Ariel.

Des activités contraires au droit international

En 2012, l'ancien rapporteur spécial des Nations-Unies, Richard Falk, a appelé l'Assemblée générale des Nations-Unies et la société civile à boycotter plusieurs sociétés pour leur implication dans les colonies israéliennes et les violations d'Israël du droit international – parmi ces sociétés : Hewlett-Packard, Caterpillar, Veolia Environnement, G4S, Elbit Systems et Motorola.

Agir pour le Désinvestissement

Dans son rapport, Richard Falk a demandé aux sociétés de suspendre immédiatement toutes leurs opérations apportant de l'aide aux colonies israéliennes, notamment par la fourniture de produits et de services.

Il a demandé à la société civile de « *poursuivre résolument des initiatives pour boycotter, désinvestir et sanctionner les entreprises* » jusqu'à ce qu'elles agissent en conformité avec le droit international.

L'organe de direction palestinien de la campagne Boycott Désinvestissement Sanction (BDS) appelle à intensifier les opérations de boycott contre HP afin d'obtenir son désinvestissement d'Israël.

Notre fédération est partie prenante de la campagne BDS. Pour agir concrètement, ses organisations et ses militant-es peuvent commencer par ne plus acheter de matériels HP !

Libérez Salah ! Libérez Ahed ! Et tous-tes les prisonnier-es politiques palestiniens !

Figure emblématique à l'international des conditions de vie du peuple palestinien, la jeune Ahed Tamini de 16 ans est emprisonnée depuis le 19 décembre 2017 pour avoir giflé un soldat israélien après que son cousin de 15 ans ait eu une partie du visage arrachée par un tir de balle en caoutchouc d'un militaire israélien. Elle est aujourd'hui dans l'attente d'un jugement devant un tribunal militaire. Selon la plateforme des ONG françaises pour la Palestine, plus de 5 700 Palestinien-es sont actuellement emprisonnés dont 160 mineur-es. Depuis 1967, plus de 800 000 Palestinien-nes ont été emprisonnés dont 500 à 700 enfants par an. Une fois leur sentence prononcée, 60 % des enfants détenus sont transférés des territoires occupés vers les prisons israéliennes, en violation de la Quatrième Convention de Genève. 99,74 % des Palestinien-nes inculpés par la justice militaire israélienne sont condamnés. La grande majorité de ces condamnations résulte du « plaider coupable » (l'accusé-e doit plaider coupable pour que la peine requise par le-la procureur-e soit réduite). Un-e prisonnier-e peut être détenu pendant 90 jours sans voir un-e avocat-e, période qui peut être étendue une fois, soit 180 jours au total.

Plus de 400 prisonnier-es actuellement sont en « détention administrative », c'est-à-dire sans jugement, sur simple décision des autorités militaires... C'est le cas de Salah Hamouri, avocat franco-palestinien qui est ainsi détenu illégalement depuis le 23 août 2017 sans aucune réaction du gouvernement français. Une campagne pour demander sa libération existe, n'hésitez pas à y apporter votre contribution :

<http://libertepoursalah.fr/>